



10 janvier 2026. Saint-Sulpice-le-Guérétois. Cérémonie de
vœux

LA MONTAGNE

Saint-Sulpice-le-Guérétois toujours en mouvement

Par notre correspondant à : Saint-Sulpice-le-Guérétois

Publié le 16 janvier 2026 à 18h38



Le maire et les élus durant le discours © Droits réservés

St-Sulpice-le-Guérétois toujours en mouvement.



10 janvier 2026. Saint-Sulpice-le-Guérétois. Cérémonie de vœux

La municipalité de Saint-Sulpice-le-Guérétois a récemment présenté ses vœux à la population et aux élus des communes environnantes.

Éric Bodeau a commencé son discours en ayant une pensée émue pour Armelle Martin, conseillère départementale, décédée dernièrement. Il a ensuite axé sur son discours, sur la situation géopolitique mondiale, sur la situation financière Française et de fait sur les répercussions sur la vie locale. Rappelant que cette cérémonie était un moment important de rencontres, de partages, et de convivialité.

Par devoir de réserve, il n'a pas évoqué les projets de 2026, seulement ceux qui avaient fait l'objet de demandes de DETR, comme la création d'une ombrière à l'école, la pose de vidéoprotection des bâtiments communaux, ou encore la réhabilitation de l'ancienne école du village de Theix en logements.

Il a évoqué les dernières réalisations de 2025, qui ont connu la création et l'ouverture dans un nouveau bâtiment, d'une boulangerie pâtisserie et du déménagement du salon d'esthétique : de la construction de 3 pavillons adaptés pour 6 personnes en perte d'autonomie (mise en service mi 2026), l'arrivée d'une kinésithérapeute dans l'ancien salon d'esthétique ou encore la réhabilitation de l'ancienne Poste en micro crèche (les travaux vont commencer). Il a associé à son discours, toutes les forces vives de sa commune : les bénévoles des 38 associations, les commerçants, les artisans, les personnels et agents communaux, les professeurs des écoles. Sans oublier, de citer les jeunes élus du conseil municipal des enfants.

La cérémonie s'est clôturée par le discours des élus présents : les sénateurs Éric Jeansannetas et Jean-Jacques Lozach, et le député Bartolomé Lenoir.